

GESTION DES PÊCHES ET ÉCOSYSTÈMES MARINS: LE RÔLE DU PROJET SIAP

par Daniel Pauly, Conseiller scientifique du projet SIAP

Tandis que les pêcheries pré-industrielles, en Afrique et ailleurs, ont souvent pu établir un certain équilibre entre leurs prises et la productivité des ressources qu'elles exploitaient, l'avènement de la pêche industrielle, commencé il y a plus d'un siècle, a induit pratiquement partout une forte diminution des populations côtières.

En Mer du Nord où les premiers chalutiers à vapeur britanniques furent d'abord déployés au 19^e siècle, il n'a fallu que quelques années pour que les stocks côtiers de poissons plats et autres espèces démersales soient réduits à une fraction infime de leur abondance antérieure, contraignant les chalutiers à se déplacer vers la zone centrale de la Mer du Nord, puis plus loin encore jusqu'en Islande.

Cette expansion européenne, et un processus semblable à partir de l'Amérique du Nord sont les causes, après la 2nde Guerre Mondiale, d'une augmentation massive des captures en Atlantique Nord, dans le Pacifique Nord tout comme en Asie du Sud-est et en Afrique de l'Ouest. Cette augmentation a commencé à se ralentir depuis 1970 ; puis, cette tendance a complètement changé : depuis 1987-1988, les prises globales diminuent.

A la fin du 20^{ième} siècle, toutes les aires chalutables des plateaux continentaux étaient surexploitées. Seules subsistent maintenant, pour une expansion du chalutage de fond, les populations de poissons très profonds (1000 – 3000 m) qui présentent des taux faibles de croissance, associés à des cycles biologiques très longs (jusqu'à 100 ans), ce qui exclut toute exploitation durable. De là, en l'absence de protection légale, ces populations font l'objet de « pêches par à-coups » de la part de flottes de pêches à grand rayon d'action issues de divers pays industriels. Ces « nouvelles pêcheries » ne peuvent pas masquer le déclin global des captures, visible surtout si on ignore les rapports officiels des captures marines de la Chine, qui sont exagérées.

Des tendances inquiétantes existent aussi dans les écosystèmes en eaux libres du large, où les palangres visant les thons et les autres grands poissons pélagiques ont fortement réduit les biomasses de ces grands prédateurs, y compris les requins

qui alimentent maintenant un marché asiatique insatiable de soupe d'aïlerons. Il faut aussi citer la pêche à la senne autour d'objets flottants (naturels ou dispositifs concentrateurs de poissons) qui ont rendu vulnérables à la pêche les petits thons et leurs organismes associés autrefois inaccessibles. Leur exploitation nous fait maintenant douter de l'avenir de populations de poissons que nous pensions largement protégées de nos déprédations.

Le changement dans la structure des écosystèmes démersaux et pélagiques résultant de telles diminutions des biomasses de poissons peut être quantifié par le déclin du niveau trophique moyen des captures. Celui-ci établit que les captures dans la plupart des océans, incluant l'Afrique de l'Ouest, ne sont pas durables, car elles dépendent de plus en plus de poissons originaires des niveaux inférieurs des réseaux trophiques, c'est-à-dire des proies des poissons prédateurs.

La prise en compte de ces points et des tendances associées exigera un déplacement de l'évaluation et la gestion monospécifique vers une gestion basée sur les écosystèmes. Cela requiert notamment de laisser assez de « poisson fourrage » pour les populations exploitées de grands prédateurs (si ceux-ci sont censés persister en tant que ressources halieutiques). De plus, la gestion basée sur les écosystèmes exigera l'utilisation routinière d'aires marines protégées (avec des zones de protection intégrale en leur centre) pour permettre la reconstruction et la maintenance de populations de poissons à faible croissance aujourd'hui fortement réduites.

Pour qu'une telle gestion soit mise en place, la situation désespérée des pêcheries globales doit être démontrée de façon convaincante au niveau des zones pour lesquelles un changement de régime de gestion est proposé. C'est cette démarche qui a défini le travail du Projet SIAP, financé par la Commission européenne, et couvrant les zones économiques exclusives des États membres de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR), c'est-à-dire le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et le Sénégal, et qui a rassemblé et analysé l'étendue des données historiques sur l'état des pêcheries, des ressources halieutiques et des écosystèmes dans les six pays membres de la CSR.

Pour ce faire, le Projet SIAP fut conçu via trois modules principaux pour accéder à trois types de données : (1) séries temporelles des captures, plus détaillées et complètes que celles fournies par les gouvernements à la FAO, et mettant en évidence la diminution des captures de poissons nobles par rapport à la plus grande fréquence actuelle de celles d'espèces (poissons et invertébrés) de plus faible valeur; (2) séries temporelles d'abondances à partir des campagnes de chalutage qui indiquent habituellement des biomasses plus réduites sur les principales zones de pêches des six pays ; et (3) régime alimentaire et autres données biologiques, combinés avec les données dans (1) et (2) pour construire des modèles trophiques (Ecopath) pour chaque écosystème majeur des six pays.

La combinaison des résultats des analyses réalisées dans ces trois modules a fourni, pour chaque pays, une synthèse fiable des impacts à long terme de la pêche sur les écosystèmes marins de la région, et de là des options encore disponibles pour leur exploitation durable. Ce sont ces synthèses qui ont constitué les « plats de résistance » du Symposium organisé par le Projet SIAP et ses partenaires, dont la CSR, l'IRD, la FAO et le *Sea Around Us Project*.

Ce Symposium, ainsi que les autres résultats du Projet SIAP nous aidera à choisir entre deux futurs : l'un qui continuerait avec les affaires comme d'habitude, y compris les tendances actuelles de surcapacité des flottilles, et la diminution conséquente des ressources halieutiques, maintenant documenté pour la sous-région de la CSR. L'autre conduirait à une réduction de l'effort de pêche, et une forte action pour maintenir les écosystèmes dont dépendent ces mêmes pêcheries.

Pour plus d'information, visitez les sites web du Symposium de Dakar :

version française :
www.ird.sn/activites/sih/symposium/

version anglaise :
www.saup.fisheries.ubc.ca/Dakar/index.htm

